



Revue des Sciences Sociales

Numéro 1 | 2026

Varia | juin 2026

REA – Impact factor (SJIF) 2026 : 6.746

Date de soumission : 11-03-2026 / Date de publication : 30-06-2026

L'EFFET DE LA MIGRATION D'ORPAILLAGE SUR LA DEMANDE SCOLAIRE ELEMENTAIRE A KHARAKHENA (SENEGAL)

THE IMPACT OF GOLD MINING MIGRATION ON DEMAND FOR PRIMARY EDUCATION IN KHARAKHÉNA (SENEGAL)

Dramane CISSOKHO

RÉSUMÉ

L'orpaillage a entraîné une migration de familles avec enfants vers Kharakhéna, stimulant une demande scolaire. L'objectif de cette étude est de montrer l'augmentation du nombre d'élèves de l'école élémentaire de Kharakhéna sous l'effet de la migration d'orpaillage, ses corollaires ainsi que les réactions qu'elle a suscitées. La méthodologie s'appuie sur une approche mixte combinant entretiens semi-directifs auprès des acteurs clés et analyse statistique des registres scolaires. Les résultats

révèlent que la scolarisation des enfants des migrants produit une demande scolaire élémentaire, à laquelle l'offre publique locale ne parvient pas à répondre. Ils montrent aussi que les stratégies de résilience communautaire et privée mises en place face à l'explosion des effectifs scolaires sont limitées.

Mots-clés | migration • orpaillage • Kharakhéna • système scolaire • école élémentaire

ABSTRACT

Gold mining has led to the migration of families with children to Kharakhéna, driving up demand for school places. This study highlights the increase in the number of students at Kharakhéna primary school driven by gold mining migration, its associated effects, and the responses it has generated. The methodology is based on a mixed-methods approach combining semi-structured interviews with key stakeholders and statistical analysis of school registers. The results indicate that the schooling of migrants'

children is generating a rapid increase in demand for school places, which the local public provision is unable to meet. They also reveal that the community and private resilience strategies put in place to cope with the surge in school enrolment are limited

Keywords | migration • gold mining • Kharakhéna • school system • elementary school

INTRODUCTION

Le Sénégal, avec une population de 18 593 258 habitants (ANSD 2025a : 4), est marqué par d'importants flux migratoires internes. La migration interne concerne annuellement 436 955 personnes (Ndione 2018 : 12). Le pays est également un espace d'accueil et de départ migratoire international. Environ 166 561 personnes l'ont quitté durant les cinq dernières années en direction, majoritairement, des pays limitrophes, la France, l'Italie et l'Espagne. Les étrangers installés au Sénégal durant la même période sont au nombre de 56 401 (Cissokho et al. 2024 : 14 ; ANSD 2025b : 373).

Depuis les années 1990, les travaux de recherche se sont intéressés aux effets de la migration sur l'offre et la demande en services éducatifs au Sénégal. Ils ont montré que la migration interne après l'obtention du diplôme de Baccalauréat à des fins d'études universitaires entraîne la saturation de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, qui reçoit l'écrasante majorité des nouveaux bacheliers. Par ailleurs, Cissokho, Sy & Somadjago (2018 : 90) ont montré que les émigrés basés en Europe, par le biais des financements collectifs ont construit des écoles élémentaires, des collèges d'enseignement moyen et des lycées qui ont grandement amélioré l'accès à l'éducation dans les zones rurales de forte émigration internationale des régions de Matam, Tambacounda et Louga.

Les zones ayant fait l'objet des travaux migratoires portant sur l'offre et la demande en services éducatifs sont localisées dans les régions de l'ouest, du centre, du nord ainsi que dans la vallée du fleuve Sénégal. Le sud-est sénégalais, correspondant à l'actuelle région administrative de Kédougou, est absent de ces travaux malgré sa singularité migratoire sous-tendue par l'émergence récente de l'orpaillage artisanal filonien. Cette absence constitue une lacune dans la littérature existante. Elle nécessite donc une étude approfondie afin d'appréhender les effets des flux migratoires de cette partie du Sénégal sur le système éducatif. C'est précisément pour combler ce vide que cette étude se focalise sur le village de Kharakhéna. Dans ce village, l'urgence de la situation marquée par une dégradation des conditions d'enseignement, impose désormais

une investigation empirique du nouveau paysage migratoire régional. De fait, l'école élémentaire de ce village d'orpaillage se caractérise par des effectifs pléthoriques d'élèves et un manque de salles de classe entravant le déroulement normal des activités pédagogiques. La situation de cette école devient de plus en plus préoccupante au point d'occuper même une place importante dans les débats à l'échelle locale. La migration d'orpaillage est pointée du doigt comme la cause du manque de salles de classe et les effectifs pléthoriques d'élèves à l'école élémentaire de Kharakhéna. Par quels mécanismes la migration liée à l'orpaillage entraîne-t-elle une augmentation rapide des effectifs d'élèves au point de créer un manque de salles de classe ? Quelles sont les réactions locales face à ce manque de salles de classe ?

L'orpaillage artisanal filonien est l'extraction de l'or avec des instruments rudimentaires dans des puits et galeries souterraines. La perception de cette activité comme l'un des moyens les plus rapides de s'extraire de la pauvreté économique induit des mobilités de personnes vers les lieux d'extraction de l'or. Ces mobilités se transforment en migration d'orpaillage lorsqu'elles impliquent une phase de sédentarisation qui dépasse un an. La migration d'orpaillage occasionne une croissance démographique dans les villages de la région de Kédougou ayant une fonction résidentielle. Ces villages sont les lieux où les orpailleurs étrangers installent leur famille (femme et enfants) pour pouvoir se déplacer rapidement et facilement d'un site d'orpaillage à un autre sans contrainte en fonction de la disponibilité de la ressource aurifère. Dans ces lieux d'ancrage des familles d'orpailleurs, la migration d'orpaillage s'accompagne de l'augmentation des besoins en services sociaux de base. Une situation à l'origine d'une pression dans un contexte où l'offre en services sociaux de base est très limitée comparée à la demande. Cette étude a pour but de mettre en exergue l'augmentation rapide du nombre d'élèves de l'école élémentaire de Kharakhéna sous l'effet de la migration d'orpaillage, ses corollaires ainsi que les réactions qu'elle a suscitées. Dans cette perspective, la contribution scientifique de la présente étude est de montrer

que la transformation d'un village en espace résidentiel familial pour des migrants orpailleurs produit une demande scolaire rapide, à laquelle l'offre publique locale ne parvient pas à répondre. L'analyse montrera d'abord que Kharakhéna est un village de migration d'orpaillage de familles avec enfants en âge de scolarisation primaire. Elle examinera ensuite les mécanismes de l'augmentation rapide du nombre d'enfants scolarisés dans le village sous l'effet de la migration de familles, qui subséquemment provoque un déficit de salles de classe et une difficulté de gestion d'effectifs pléthoriques d'élèves. Puis, l'analyse portera successivement sur les réactions locales face au manque de salles de classe causé par la hausse du nombre d'élèves et le besoin d'un centre d'examen de fin de cycle élémentaire que présage l'effectif d'élèves du niveau de CM². Enfin, les résultats seront discutés.

1. MÉTHODOLOGIE

La présente étude mobilise le concept de dynamique de la demande éducative élémentaire qui va permettre d'analyser la migration d'orpaillage de familles qui en est la cause et les conséquences qui en découlent. La méthodologie adoptée dans le cadre de cette étude est une approche mixte qui combine le recours aux données qualitatives primaires et aux données quantitatives secondaires. Les données quantitatives secondaires proviennent des registres scolaires, de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), des rapports de recherche et des documents administratifs relatifs à la situation économique et sociale locale.

Les données qualitatives primaires de cette étude ont été collectées en avril 2025 dans le cadre d'une mission de terrain d'un projet de recherche du laboratoire de géographie humaine de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar portant sur les migrations notamment d'origine ouest africaine dans les zones frontalières sénégalaises. La collecte des données qualitatives primaires a été réalisée par le biais d'entretiens semi-directifs et d'un focus group. Au total, dix entretiens semi-directifs et un focus group ont été effectués.

La collecte des données primaires a commencé dans la ville de Kédougou, chef-lieu de la région administrative du même nom. Dans ladite ville, un

entretien a été réalisé avec un agent de l'Agence Régionale de Développement (ARD) chargé des questions migratoires et du suivi des infrastructures socio-économiques de base à l'échelle de la région de Kédougou. Le choix de l'agent de l'ARD est motivé par la volonté d'obtenir le point de vue institutionnel sur la question de la scolarisation des enfants en lien avec la migration d'orpaillage. Le guide d'entretien de cette entrevue a été fait pour collecter des données sur l'afflux de migrants et les effets sur le système scolaire élémentaire des villages d'orpaillage.

Après la ville de Kédougou, la collecte des données qualitatives primaires s'est poursuivie dans le village de Kharakhéna. Des entretiens ont eu lieu avec deux enseignants. Le choix de ces derniers repose sur leur rôle central dans le système scolaire élémentaire local. Le guide d'entretien utilisé durant l'interrogation a été conçu pour cerner l'évolution des effectifs de l'école en lien avec la migration d'orpaillage ainsi que les problèmes et les stratégies locales d'adaptation.

Une visite a été effectuée à l'école élémentaire pour observer la situation scolaire, le manque de salles de classe et les réactions locales qui émergent. La visite de l'école a constitué une opportunité pour collecter des données quantitatives relatives aux effectifs scolaires de ces dernières années à partir des registres scolaires.

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec six migrants (trois Maliens, deux Guinéens et un Burkinabé). Le choix de ces migrants s'explique par le fait qu'ils sont des parents d'élèves. Les discussions ont abordé, entre autres, les raisons de la migration vers Kharakhéna et les fondements de la scolarisation des enfants.

Par ailleurs, un entretien semi-directif a eu lieu avec le président des parents d'élèves, natif du village. Le choix de ce dernier est motivé par son rôle de coordinateur de l'initiative locale de la collecte de fonds pour la construction de nouvelles salles de classe. L'entretien a tourné autour des raisons à l'origine de l'initiative locale de financement de la construction de nouvelles salles de classe et la démarche adoptée dans le cadre de la mobilisation de fonds.

En ce qui concerne le focus group, il a été réalisé avec un panel diversifié d'acteurs clés (autorités coutumières, notables et représentants des communautés migrantes) afin de confronter les points de vue sur l'impact de l'orpaillage.

Les échanges ont porté sur la perception de la contribution des entreprises minières au système éducatif, ainsi que sur les déterminants socioculturels et économiques influençant la scolarisation des enfants face à l'attractivité des sites miniers.

Les données qualitatives primaires ont été traitées de façon thématique. Les thématiques ont porté sur la migration de familles, la dynamique scolaire, les stratégies d'adaptation et les perspectives scolaires locales. Les données qualitatives primaires ont été combinées aux données quantitatives secondaires dont le traitement s'est fait par le biais du logiciel Excel pour aboutir aux résultats qui suivent.

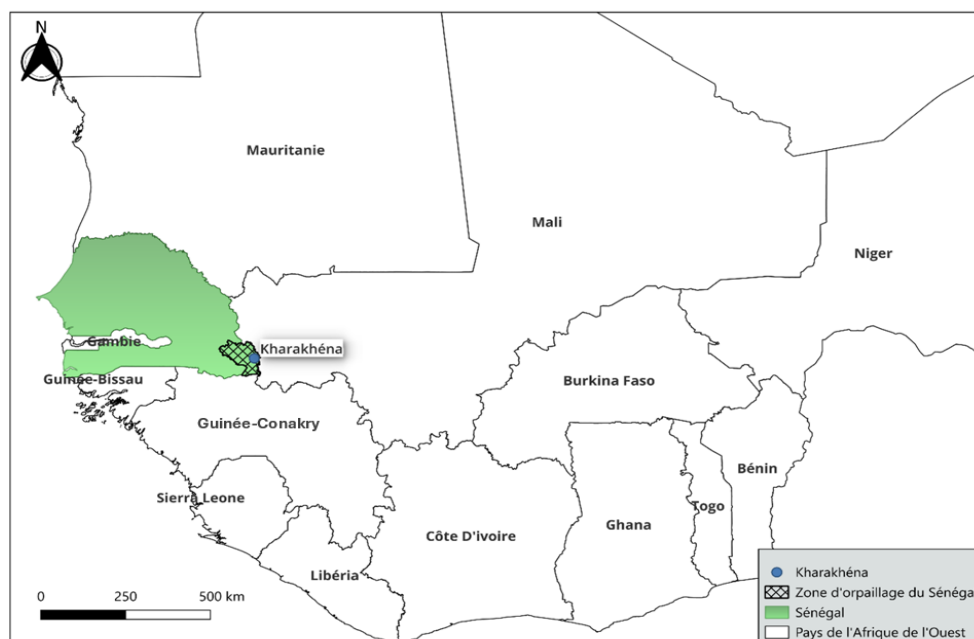
2. RÉSULTATS

2.1. Migration d'orpaillage de familles avec enfants en âge de scolarisation primaire à Kharakhéna

La compréhension de la migration de familles avec enfants à Kharakhéna passe par l'analyse de son rôle et sa position stratégique dans l'espace d'exploitation aurifère du sud-est sénégalais connu administrativement sous le nom de la région de Kédougou. Depuis 2012, la région est entrée dans une ère de boom aurifère avec l'exploitation artisanale de l'or filonien. La production d'or de façon artisanale y est estimée à plus de 3 tonnes d'or (République du Sénégal 2019 : 11). Les travaux de recherche réalisés sur l'orpaillage au Sénégal s'accordent à souligner que l'essentiel des orpailleurs ne sont pas des Sénégalais (Mbaye et al. 2020 : 72). Ce sont des étrangers qui pratiquent l'orpaillage et partagent les revenus générés par l'activité avec les populations autochtones, détentrices de la ressource. Ils proviennent généralement de la sous-région ouest africaine. En effet, plus de 70 % des orpailleurs dans la région de Kédougou sont originaires du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée-Conakry (OIM 2021 : 5). Toutefois, la proportion de migrants internationaux à Kharakhéna dans la main d'œuvre d'exploitation aurifère est supérieure à la moyenne régionale. Elle tourne autour de 85 % (Diouf 2023 : 116). Avant la venue de ces travailleurs internationaux, le village n'était qu'une très petite

localité avec seulement quelques familles. Les crises sécuritaires, avec l'émergence des groupuscules terroristes dans le Sahel et les instabilités politiques ont créé des conditions de vie très difficiles dans beaucoup de campagnes au Burkina Faso et au Mali. Ce qui pousse bon nombre d'habitants des espaces ruraux de ces deux pays à migrer vers le Sénégal et plus précisément en direction de la région de Kédougou, pour s'adonner à l'orpaillage afin de subvenir à leurs besoins primaires. Kharakhéna a l'allure d'un véritable village Malien ou Burkinabé. Outre, les Maliens, Guinéens et Burkinabés, il faut aussi noter la présence des Gambiens, Sierra-Léonais et Béninois.

Le village de Kharakhéna est une localité d'orpaillage qui occupe une position stratégique dans la région aurifère de Kédougou, localisée à la périphérie du territoire sénégalais à l'extrême sud-est, et à la fois frontalière du Mali et de la Guinée-Conakry (fig. 1). En effet, il se situe sur l'axe routier transfrontalier qui connecte le Sénégal et ses deux voisins (Mali et Guinée-Conakry) par le sud-est. Cet axe routier relie également le village à la plupart des villages d'orpaillage de la région de Kédougou. Ce qui fait de Kharakhéna le point de passage obligé pour les orpailleurs originaires du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée-Conakry en direction des mines d'or artisanales dans la région de Kédougou. Beaucoup s'y installent avec leurs enfants et femme pour travailler dans la mine artisanale villageoise. D'autres y laissent tout simplement leur famille (enfants et femme) pour continuer vers les villages situés un peu plus à l'intérieur de la région, réputés très pourvus en ressource aurifère. Outre la position stratégique, Kharakhéna est un site d'orpaillage pérenne qui diffère de la plupart des villages situés en profondeur de la région de Kédougou jugés potentiellement riches en ressource aurifère mais dont l'activité d'exploitation y est éphémère et temporaire. Avec la ruée vers l'or, la ressource de beaucoup de ces villages s'épuise rapidement. Ce qui implique une mobilité vers de nouveaux sites. Pour éviter les contraintes relatives aux mobilités répétées avec leurs enfants et femme de village en village ou de site d'orpaillage en site d'orpaillage à la suite d'épuisement rapide de la ressource aurifère, ils préfèrent les laisser à Kharakhéna. Ce qui confère à ce village une fonction résidentielle pour les migrants orpailleurs internationaux. Ils rendent visite à leur famille à chaque deux ou trois mois voire plus.

Fig. 1 : Localisation de Kharakhéna dans la zone aurifère frontalière du sud-est sénégalais

Source : Cissokho, 2025

Avant l'avènement de l'orpaillage en 2012, le village comptait 26 familles (ANSD 2013 : 1). Cependant, depuis 2023, il en compte plus de 776 (ANSD 2023 : 1). Cette importante augmentation du nombre de familles est liée à la migration d'orpaillage. D'ailleurs le chef de village l'a souligné lors du focus group « *la plupart des familles du village est issue de la migration d'orpaillage en provenance du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée-Conakry* ». Une enquête réalisée par ANSD (2018 : 31) a montré que 62,7 % des migrants orpailleurs sont mariés (Tabl. I). Une autre enquête menée par l'OIM (2021 : 6) a établi que 76 % des femmes migrantes sont mariées et vivent avec leur famille. Cette proportion de femmes

migrantes vivant avec leur famille est aussi révélatrice de l'importance de la migration d'orpaillage de familles vers Kharakhéna et permet dans une certaine mesure de comprendre l'importance actuelle de l'effectif des enfants âgés de 5 à 11 ans dans le village durant ces cinq dernières années. Certaines familles de migrants sont venues avec un ou plus de deux enfants en âge de scolarisation. De 2022 à 2025 on a compté plus de 533 enfants dans le village en âge de scolarisation à l'école élémentaire. La scolarisation des enfants qui sont venus avec leurs parents migrants et certains de leurs cadets qui sont nés sur place (dans le village) est porteuse d'une pression sur le système scolaire élémentaire.

Tabl. I : Situation matrimoniale des migrants orpailleurs

Situation matrimoniale	Proportion des hommes en %	Proportion des femmes en %	Total
Célibataires	38,5	20,8	36,9
Mariés	61,1	78,3	62,7
Divorcés	0,2	0,4	0,2
Veufs	0,1	0,5	0,1
Concubinage	0,1	0,0	0,1

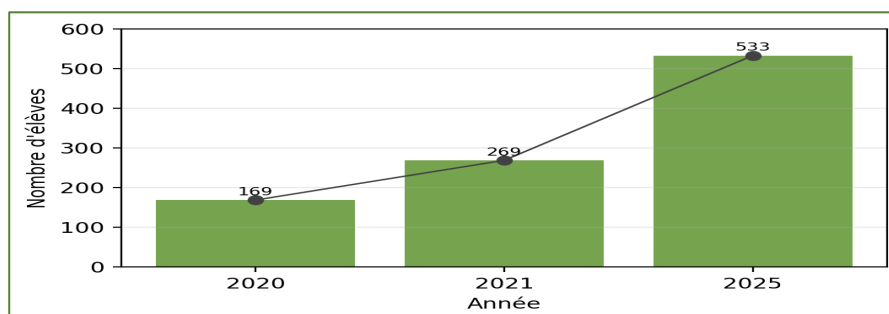
Source : ANSD, 2018

2.2. Augmentation du nombre d'élèves et problème de salles de classe sous l'effet de la scolarisation des enfants des migrants

L'école élémentaire de Kharakhéna est une infrastructure scolaire publique dont les salaires des enseignants et les frais de scolarisation des enfants sont assurés par l'Etat du Sénégal. Elle a été construite en 2009 avec seulement deux salles de classe. Bien qu'au Sénégal l'école élémentaire compte six niveaux mais les deux salles de classe physiques qui ont été construites ne posaient pas de problème à l'époque pour le déroulement des cours des différents niveaux. En effet, le village était une petite localité avec un nombre d'enfants à scolariser qui était très faible. A titre illustratif, lorsqu'une classe de CI, premier niveau du cycle de l'école élémentaire au Sénégal, était ouverte à une année donnée, il fallait attendre deux à trois ans pour voir une nouvelle cohorte de CI existée en raison du nombre limité d'enfants dans le village. Cette situation permet une utilisation alternée des

deux salles de classe. Les effectifs dans les salles de classe ne dépassaient pas une vingtaine d'élèves. Cependant la situation connaît un changement radical à partir de 2017 lorsque le village est devenu un important espace d'orpaillage artisanal et le passage obligé des migrants internationaux vers d'autres villages d'orpaillage de la région de Kédougou comme évoqué plus haut. Les investigations de terrain montrent que l'effectif de l'école est passé de 167 élèves en 2020 à 269 en 2021 puis à 533 en 2025 (fig. 2). La scolarisation massive des enfants ne s'inscrit pas dans un projet de réussite scolaire. Elle doit être comprise comme une pratique opportuniste qui vise à éviter l'errance des enfants dans un contexte de gratuité de l'école, leur interdiction dans les activités locales d'orpaillage¹ et la mobilité des pères de famille. Comme l'a souligné un migrant interrogé « beaucoup d'entre nous [migrants] scolarisent leurs enfants parce que l'école est gratuite mais aussi pour les occuper afin qu'ils ne trainent pas dans les maisons et les rues de Kharakhéna pendant que nous nous déplaçons vers les sites d'orpaillage ».

Fig. 2 : Évolution de l'effectif d'élèves de l'école élémentaire de 2020 à 2025



Source : Registres scolaires, 2025

Désormais certains niveaux de l'école élémentaire ont des effectifs de plus de 140 élèves. Ce qui nécessite l'existence de deux classes parallèles de plus de 70 élèves pour ces niveaux. Ceci montre que l'école de Kharakhéna qui dispose actuellement de trois salles de classe, a besoin au minimum de quatre salles de classe supplémentaires si on reste sur des effectifs de 70 élèves par salle de classe. Cependant, si on doit respecter les normes de l'UNESCO qui prévoit un effectif de 35 élèves par classe, Kharakhéna a besoin de douze salles de classe pour faire face à la demande locale en matière de scolarisation des enfants. Compte tenu du

fait que la gestion alternée des salles de classe ne peut plus faire face à la demande, des abris provisoires (structures de fortune fabriquées avec de la paille et du bois) sont mis en place comme solution alternative pour pallier le manque de salles de classe. Malgré l'avènement des abris provisoires, certains problèmes persistent. Les enseignants ont des difficultés pour gérer des salles de classe avec des effectifs pléthoriques. Il faut aussi souligner des problèmes de tables-bancs (fig. 3). Certains élèves s'assoient à trois, d'autres ont du mal à trouver de la place. Les tables-bancs occupent presque tout l'espace des salles de classe ; ce qui est

¹ Les propriétaires des mines locales interdisent toute forme de travail des enfants dans l'orpaillage pour éviter des problèmes

avec la gendarmerie. En effet, elle veille à la non-participation des enfants à l'orpaillage artisanal.

problématique surtout en termes d'aération de la salle et la mobilité des enfants durant les cours.

Fig. 3 : Des élèves dans un abri provisoire avec peu de tables-bancs dans l'école de Kharakhéna



Source : Cissokho, 2025

L'essentiel des élèves de l'école de Kharakhéna sont des enfants de migrants internationaux qui prédominent dans le village. D'ailleurs, un enseignant le dit ainsi « *les parents de nos élèves viennent de la sous-région ouest-africaine. Le village compte plus de 3000 habitants mais ceux qui votent lors des différentes élections au Sénégal, on peut les compter du bout des doigts* ». En parlant de ceux qui votent, l'enseignant fait allusion à ceux qui sont sénégalais car pour voter, il faut avoir une pièce d'identité ou la nationalité sénégalaise. Ces propos traduisent le fait que Kharakhéna est un gros village d'orpaillage peuplé par des migrants internationaux dont les enfants fréquentent l'école élémentaire villageoise. Les observations dans la cour de l'école permettent de remarquer lors de la récréation, des groupes d'enfants qui se parlent en anglais ou créole, Mossi, Dioula ou d'autres dialectes de la Guinée ou du Mali surtout si on sait que l'apprentissage se fait en français, langue officielle au Sénégal. Ce qui révèle que les parents de ces élèves sont originaires du Mali, la Guinée-Conakry ou du Burkina Faso ainsi que les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest comme la Gambie, le Liberia, la Sierra Leone voire le Ghana. Les parents des enfants qui échangent entre eux dans la cour de l'école en créole sont originaires de la Guinée Bissau ou du Cap Vert qui sont également deux pays limitrophes du Sénégal.

2.3. Réactions locales face au manque de salles de classe causé par la hausse du nombre d'élèves

Cette section analyse l'intervention limitée de l'entreprise minière dénommée BOYA et la tentative de mobilisation de la population locale pour construire de nouvelles salles de classe afin de répondre aux besoins en infrastructures scolaires dans un contexte de croissance des effectifs de l'école élémentaire de Kharakhéna.

2.3.1. L'intervention limitée de BOYA face au problème de salles de classe

La région de Kédougou n'est pas seulement un espace aurifère. Elle recèle également des gisements de fer. Les pouvoirs publics sénégalais la considèrent d'une manière générale comme une zone minière. Dans les documents de planification à l'échelle nationale comme le Plan National d'Aménagement et du Développement Territorial (PNADT) à l'horizon 2035, le Plan Sénégal Émergent (PSE), la stratégie nationale de développement 2025-2029 et la Vision Sénégal 2050, elle est appelée à jouer un rôle important dans le développement socio-économique du pays par la valorisation de ses ressources minières. De ce fait, la région accueille ces dernières années de multiples entreprises minières ayant

contractualisé avec l'Etat du Sénégal dans le cadre d'une valorisation minière. L'installation des entreprises minières dans la région est porteuse d'enjeux quant à l'accès à la ressource surtout aurifère. Dans beaucoup de terroirs villageois des conflits ont émergé entre les entreprises d'exploitation ou de prospection de l'or ou du fer et les communautés villageoises qui prônent l'orpaillage artisanal. Souvent les zones concédées aux entreprises minières pour l'exploitation du fer ou de l'or sont des zones riches en or que les populations mettent ou envisagent de mettre en exploitation artisanale. On se souvient des protestations contre les entreprises minières dans la commune de Sabadola au cours desquelles les communautés villageoises les accusaient d'exploiter leur ressource sans contribuer au développement local à travers la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

En réponse aux tensions avec les communautés locales, l'entreprise BOYA a financé en 2022 un

ensemble d'infrastructures : une salle de classe, des bureaux pour les enseignants, un forage (fig. 4) et des blocs sanitaires. Si le forage est devenu une ressource vitale pour le village palliant d'importantes difficultés d'approvisionnement en eau, cette intervention a surtout opéré un basculement symbolique, transformant l'image initiale négative de la compagnie minière en un discours de reconnaissance au sein de la région de Kédougou.

Toutefois, ce satisfecit occulte une réalité plus nuancée : l'offre infrastructurelle demeure disproportionnée face à l'ampleur des besoins éducatifs. Le manque de salles de classe persiste, révélant un décalage entre les priorités des populations et les réalisations effectives. En privilégiant la construction de bureaux dont la nécessité était secondaire par rapport à l'urgence scolaire, l'entreprise a favorisé une action à forte visibilité diplomatique au détriment d'un impact pédagogique structurel.

Fig. 4 : Forage construit par BOYA avec une pompe manuelle et en arrière-plan les deux toilettes



Source : Cissokho, 2025

2.3.2. Tentative de financement pour la construction de nouvelles salles de classe par la population locale

Dans l'incapacité d'avoir des salles de classe à suffisance pour assurer les activités pédagogiques, la solution des abris provisoires a été développée. Le recours à la solution des abris provisoires comme salles de classe a été rendu possible, dans une certaine

mesure, grâce à la mise à disposition d'enseignants. Ce qui montre les efforts réalisés par les autorités publiques sénégalaises en termes d'octroi de ressources humaines pour les activités pédagogiques. Il faut souligner que les abris provisoires présentent des conditions d'apprentissage précaires qui exposent les enfants à des morsures de serpents. La paille est propice à la présence des serpents, des lézards et des moustiques. Les scorpions et les fourmis, surtout dans la matinée, sont aussi très visibles dans les

abris provisoires. Les piqûres souvent douloureuses des fourmis rouges provoquent dans certains cas des réactions allergiques chez beaucoup d'enfants. Par ailleurs, l'alizé, vent chaud et sec qui souffle durant une bonne partie de la saison sèche (correspondant à la période de l'année scolaire) pénètre dans les abris provisoires à travers les ouvertures et affecte sévèrement les enfants.

Pour protéger les enfants, l'association des parents d'élèves a tenté de mobiliser la population pour la construction de trois salles de classe. Un appel à contribution individuelle libre a été ouvert. Certaines personnes de bonne volonté ont répondu à l'appel. Cependant, les sommes récoltées sont insuffisantes voire dérisoires. En 2025, elles ont permis uniquement de fabriquer une modique quantité de briques (fig. 5). Un

second appel a été aussi lancé pour mobiliser davantage de fonds. Comme le premier, il n'a pas apporté grand-chose en termes d'argent. Les sommes récoltées à partir des deux appels ne dépassent pas 700 000 FCFA, insuffisants pour construire une ou des salles de classe. La faible contribution financière surtout des migrants tient au fait que beaucoup d'entre eux vivent dans la précarité. Bien que l'orpaillage soit considéré théoriquement comme un moyen de s'enrichir rapidement et de s'extraire de la pauvreté, en réalité la plupart des migrants orpailleurs vivent dans une situation économique peu enviable. L'orpaillage fascine et draine des flux de migrants mais très peu de personnes y tirent des revenus conséquents capables de changer durablement leur sort et ceux de leurs proches.

Fig. 5 : Des briques fabriquées par la communauté villageoise dans le cadre de sa tentative de mobilisation



Source : Cissokho, 2025

Bien que le manque de véritables salles de classe de l'école élémentaire de Kharakhéna qui a suscité une tentative de mobilisation de la communauté villageoise ne soit pas encore réglé, les effectifs de niveau de CM² (dernier niveau du cycle élémentaire) laissent entrevoir un autre besoin, celui de la mise en place d'un centre pour l'examen de fin de cycle élémentaire.

2.4. L'effectif d'élèves du niveau de CM2 de l'école de Kharakhéna, présage d'un besoin d'un centre d'examen de fin cycle élémentaire

Le village de Kharakhéna ne dispose pas d'un centre d'examen de fin de cycle élémentaire. Les élèves doivent partir dans la localité de Saraya ou Moussala pour faire l'examen. Avant l'émergence de l'orpaillage artisanal, le nombre d'élèves qui devaient faire l'examen bi

annuellement n'était pas important, au maximum une vingtaine. Avec la hausse actuelle de l'effectif de l'école notamment le niveau CM², chaque année c'est plus d'une centaine d'élèves qui doivent se déplacer pour une durée d'au moins une semaine. Ce qui pose des problèmes en termes de moyens financiers pour la satisfaction des besoins alimentaires et les dépenses liées au déplacement (aller et retour) mais également de la gestion humaine de tous ces enfants pour les maintenir dans des conditions propices à l'examen. Dans ce contexte, la mise en place d'un centre d'examen dans le village de Kharakhéna est une nécessité. Cependant, cela passera par la mise en œuvre de moyens supplémentaires de la part des pouvoirs publics, chargés de l'éducation élémentaire. En effet, il faut assurer le déplacement, le logement et les indemnités des surveillants et des correcteurs des copies d'examen pour le futur centre d'examen.

Généralement au Sénégal, ce sont les localités avec une taille démographique supérieure ou égale à 10000 habitants qui disposent d'un centre d'examen de fin de cycle élémentaire. Bien que la population de Kharakhéna soit importante, elle n'a pas encore atteint 10000 habitants. L'autre élément qu'il faut évoquer, en zone rurale, est que les villages avec une population comprise entre 2000 et 5000 habitants qui possèdent un centre d'examen de fin de cycle élémentaire ont souvent

des attributs administratifs. Ce sont généralement les villages qui ont le statut de chef-lieu de commune rurale. La création d'un centre d'examen fera, exceptionnellement, de Kharakhéna un village ne possédant pas d'attributs administratifs et ayant une taille démographique inférieure à 10000 habitants bénéficiant de ce type d'infrastructure au cœur du bassin d'orpaillage sénégalais.

3. DISCUSSION

La présente étude s'intéresse à l'impact de la migration liée à l'orpaillage sur le système scolaire. Les résultats montrent que la migration d'orpaillage est une migration de familles comme l'a constaté Bohbot (2017 : 11) dans les territoires aurifères au Burkina Faso. Cependant une étude menée par Grätz (2004 : 135) en Afrique de l'Ouest vingt-deux ans plutôt a montré que les orpailleurs sont des jeunes migrants célibataires souvent internationaux qui s'engagent dans l'extraction de l'or de façon artisanale. Ce changement révèle que l'orpaillage n'est plus une aventure de célibataires, il est devenu une stratégie de survie qui implique une migration des membres de la famille y compris les enfants. La dynamique démographique sous l'effet de la migration de familles ne se traduit pas seulement par une croissance de la taille de la population. Elle implique une augmentation des effectifs des enfants scolarisables à l'école élémentaire, source de pression sur le système scolaire. Bien que les résultats de cette étude ne puissent faire l'objet de généralisation pour l'ensemble du sud-est sénégalais, ils révèlent que la migration d'orpaillage crée des besoins infrastructurels éducatifs ou en exacerbe dans les zones aurifères.

Un travail commandité par l'OIT (2009 : 42) aux frontières du Mali, du Burkina Faso et du Niger a mis en exergue le fait que les migrations à la fois internes et transfrontalières des enfants seuls ou avec leurs parents à la recherche de l'or est un frein à la scolarisation. Les résultats de la présente étude ne confirment pas cette idée de l'OIT (2009 : 42) en montrant que les enfants qui ont migré avec leurs parents vers Kharakhéna ont bénéficié d'une scolarisation bien qu'elle soit marquée par les sureffectifs dans les salles de classe. La réalité

est que les contextes ne sont pas les mêmes. Les frontières du Mali, du Burkina Faso et du Niger ayant fait l'objet d'investigation de la part de l'OIT (2009 : 42) se distinguent par un manque d'infrastructures scolaires ou du moins à caractère public qui ne nécessite aucune charge en termes de frais de scolarisation pour les enfants et leurs parents. L'existence d'une école publique apparaît comme une opportunité scolaire que les migrants orpailleurs ont saisie pour offrir une éducation à leurs enfants. D'ailleurs, face à la persistance d'un manque de salles de classe lié à la réponse tardive des autorités sénégalaises, ils ont enclenché avec les rares autochtones des initiatives allant dans le sens de construire de nouvelles salles de classe bien que les moyens financiers mobilisés soient, à ce stade, modestes.

L'intégration généralisée des enfants à l'école élémentaire de Kharakhéna, au point de créer des problèmes, nuance l'assimilation systématique de l'orpaillage comme un facteur qui handicape les enfants dans la fréquentation de l'école en zones aurifères. Les auteurs de cette thèse (Ouédraogo & Ouédraogo 2019 : 20 ; Traore & Lauwerier 2020 : 144 ; Zongo, Hien & So 2024 : 42 ; Koffi 2025 : 543) sont partis du principe que pour des raisons financières et pour le besoin de main d'œuvre, les orpailleurs préfèrent intégrer leurs enfants dans le système d'orpaillage en les faisant participer aux activités de concassage des roches aurifères, le transport de l'eau et la garde des bébés pour les jeunes filles. Ces auteurs n'ont pas pris en compte certaines réalités locales qui empêchent toute forme de participation des enfants âgés de 5 à 11 ans aux activités d'extraction aurifère. Parmi ces réalités, on note l'interdiction du travail des enfants dans l'orpaillage par les propriétaires des mines locales

par crainte de la fermeture des sites d'extraction par la gendarmerie ou les autorités centrales.

CONCLUSION

L'offre de service éducatif élémentaire publique du village de Kharakhéna était adaptée à ses besoins nonobstant sa position à la lisière du territoire sénégalais. Le déséquilibre entre l'offre en service éducatif et la demande scolaire élémentaire locale intervient avec l'émergence de l'orpaillage artisanal filonien. Cette activité, est à l'origine d'une migration de familles avec enfants. L'augmentation du nombre d'enfants sous l'effet de la migration de familles est source de pression sur le système scolaire élémentaire qui se matérialise par le manque de salles de classe et la difficulté de gestion des

effectifs pléthoriques. En dépit de l'intervention de la société minière dénommée BOYA et la tentative de mobilisation de la communauté villageoise pour la construction de nouvelles salles de classe, la pression sur le système scolaire demeure inchangée. Cette étude du cas de Kharakhéna révèle que l'orpaillage, loin d'être un moteur de développement scolaire, agit comme un facteur de déséquilibres structurels. L'enjeu dépasse la simple gestion des effectifs : il interroge la capacité de l'État à réguler la pression migratoire et à transformer la rente minière en services sociaux pérennes. Pour éviter que ces localités ne deviennent des "enclaves de sous-scolarisation", il est impératif de repenser le cadre de partenariat RSE en passant d'une logique de don ponctuel à une planification stratégique co-financée par le secteur extractif.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANSD, 2013. Données de population, Dakar, Agence nationale de la statistique et de la démographie, 1 p. Disponible en ligne : <https://www.ansd.sn/Indicateur/donnees-de-population> [dernier accès avril 2026].

ANSD, 2018. Rapport de l'étude monographique sur l'orpaillage au Sénégal, Dakar, Agence nationale de la statistique et de la démographie, 48 p. Disponible en ligne : <https://www.ansd.sn/sites/default/files/2023-03/RAPPORT%20EMOR%20du%2020%20juillet%202018.pdf> [dernier accès avril 2026].

ANSD, 2023. Recensement, RGPH-5, 2023, Dakar, Agence nationale de la statistique et de la démographie, 1 p. Disponible en ligne : https://www.ansd.sn/donneesrecensements?field_liste_annee_value=2023&field_regions_value=KEDOUGOU&field_departements_value=KEDOUGOU [dernier accès avril 2026].

ANSD, 2025a. Annuaire de la population du Sénégal, Dakar, Agence nationale de la statistique et de la démographie, 26 p. Disponible en ligne : <https://www.ansd.sn/sites/default/files/2026-04/Rapport%20sur%20la%20Population%20du%20Se%CC%81ne%CC%81gal%202025%2029%20avril%202026.pdf> [dernier accès avril 2026].

ANSD, 2025b. Rapport provisoire, RGPH-5, 2023, Dakar, Agence nationale de la statistique et de la démographie, 666 p. Disponible en ligne : https://www.ansd.sn/sites/default/files/2024-07/RGPH-5_Rapport%20global-Prov-juillet2024.pdf [dernier accès février 2026].

BOHBOT Joseph, 2017. « L'orpaillage au Burkina Faso : une aubaine économique pour les populations, aux conséquences sociales et environnementales mal maîtrisées », *EchoGéo*, n° 42, p. 1-19. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/echogeo/15150> [dernier accès mars 2026].

CISSOKHO Dramane et al., 2024. « Politiques de développement rural et migration internationale des jeunes de la région de Kolda (Sénégal) », *Belgeo*, n° 1, p. 1-25. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/11nd9> [dernier accès mars 2026].

CISSOKHO Dramane, SY Oumar & SOMADJAGO Mawussé, 2018. « Des conséquences de la construction de collèges d'enseignement moyen par les émigrés dans la commune de Ballou (Sénégal) », *Revue ivoirienne de géographie des savanes*, n° 5, p. 85-96. Disponible en ligne : <https://riges-uao.net/wp->

[content/uploads/journal/published_paper/volume-5/issue-1/72p4slR0.pdf](#) [dernier accès avril 2026].

DIOUF Ndèye Coumba, 2023. Chercher le fil de l'or : mobilités des orpailleurs et circulation des savoir-faire au sud-est du Sénégal, thèse de doctorat, Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal, Saint-Louis, 360 p.

GRÄTZ Tilo, 2004. « Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale », Autrepart, n° 30/2, p. 135-150. Disponible en ligne : <https://shs.cairn.info/revue-autrepart-2004-2-page-135?lang=fr> [dernier accès février 2026].

KOFFI Justin Yves, 2025. « Pratique de l'orpaillage clandestin et décrochage scolaire chez des élèves dans la région du N'zi en Côte d'Ivoire », Zaouli, n° 11/4, p. 529-562. Disponible en ligne : <https://www.revue-akofena.com/wp-content/uploads/2025/03/30-M15v06-53-Eba-Victoria-KAMENAN 349-360.pdf> [dernier accès mars 2026].

MBAYE Edmée et al., 2020. « Les sites d'orpaillage, territoires en mouvement à Kédougou (Sénégal) », Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales, n° 1/4, p. 64-81. Disponible en ligne : https://riss-uao.net/jr-past_issue-2/ [dernier accès mars 2026].

NDIONE Babacar, 2018. Migration au Sénégal : profil national 2018, Dakar, ANSD / OIM, 224 p. Disponible en ligne : https://publications.iom.int/system/files/pdf/mp_senegal_2018_fr.pdf [dernier accès février 2026].

OIM, 2021. Risques, vulnérabilités et besoins sanitaires des migrants et des communautés des villages aurifères de Kédougou, Dakar, Organisation internationale pour les migrations, 61 p. Disponible en ligne : <https://publications.iom.int/books/risques-vulnerabilites-et-besoins-sanitaires-des-migrants->

[et-des-communautes-des-villages](#) [dernier accès février 2026].

OIT, 2009. Étude transfrontalière sur le travail des enfants dans l'orpaillage au Burkina Faso, au Mali et au Niger, Genève, Organisation internationale du travail, 112 p. Disponible en ligne : https://www.ilo.org/sites/default/files/2025-05/Etude_transfrontaliere_orpaillage_Rpt_Mali_201003.pdf [dernier accès février 2026].

OUÉDRAOGO Issiaka & OUÉDRAOGO Odette, 2019. « Proximité géographique entre l'école et site d'orpaillage : un facteur perturbateur de la scolarisation », Science et technique, lettres, sciences sociales et humaines, n° 35/2, p. 1-19.

Disponible en ligne : https://revuesciences-techniquesburkina.org/index.php/lettres_sciences_sociales_et_hum/article/view/342 [dernier accès février 2026].

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, 2019. Plan d'action national visant à réduire et éliminer l'usage du mercure dans l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or au Sénégal, Dakar, République du Sénégal, 81 p. Disponible en ligne : https://minamataconvention.org/sites/default/files/documents/national_action_plan/Senegal ASG M NAP-Nov2019-FR.pdf [dernier accès février 2026].

TRAORÉ Idrissa Soïba & LAUWERIER Thibaut, 2020. « Les écoliers sur les sites d'orpaillage au Mali : une des niches de la déperdition scolaire », Mondes en développement, n° 191, p. 137-151. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/med.191.0137> [dernier accès février 2026].

ZONGO Drissa, HIEN Sansan Gnomité & SO Ousséni, 2024. « Déscolarisation des filles au profit des sites d'orpaillage au Burkina Faso », Akofena, varia n° 13, p. 35-46. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.48734/akofena.n013.vol.6.03.2024> [dernier accès février 2026].

AUTEUR**Dramane CISSOKHO**

Enseignant chercheur en Géographie Humaine / Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Courriel : dramane.cissokho@ucad.edu.sn**© ÉDITION ÉLECTRONIQUE**URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.orgURL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster>**© ÉDITEUR**

– Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG

– Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) – Daloa (Côte d'Ivoire)

© RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE

Dramane CISSOKHO, « L'effet de la migration d'orpaillage sur la demande scolaire élémentaire à Kharakhéna (Sénégal) », Revue Espaces Africains, Numéro 1 | 2026, Varia, ISSN : 2957-9279, mis en ligne le 30 juin 2026, p. 85-97.

INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE ESPACES AFRICAINS

	Voir impact factor : https://sjifactor.com/passport.php?id=23718
	Voir la page de la revue dans Road : https://portal.issn.org/resource/ISSN/2957-9279
	Voir la page de la revue dans Mirabel : https://reseau-mirabel.info/revue/15151/Espaces-Africains
	Voir la revue dans Sudoc : https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1//SRCH?IKT=12&TRM=268039089
HAL	Voir la revue dans HAL : https://hal.science/search/index/?q=Espaces+Africains+%28Revue+des+Sciences+ Sociales%29&rows=30&page=1